

VERSION du 5 novembre 2020

**Compte-Rendu du Conseil de laboratoire du LERMA
du 14 octobre 2020 (salle du Levant + visioconférence)**

Membres du Conseil présent(e)s :

Filipe AIRES, Mathieu BERTIN, Emeric BRON, Murielle CHEVRIER, Alain COULAIS, Aristide DOUSSOT, Antoine GUSDORF, Christof JANSSEN, Pascal JESECK, Jacques LE BOURLOT, Anne-Laure MELCHIOR, Nicolas MOREAU, Ludovic PETITDEMANGE, Benoit SEMELIN, Thibaut VACELET, Martina WIEDNER

Membres excusés :

Saoud BAOUCHE
Marco SAIITA

À 9h20 s'est tenue la réunion des membres du Conseil de Laboratoire.

I Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

II Approbation du compte rendu du Conseil de Laboratoire du 04/06/2020

Le compte rendu du Conseil de Laboratoire du 4 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

II Informations du directeur

a) Point RH

- Retour sur le remplacement de Carine BINGAN. La campagne NOEMI ayant été infructueuse, il y a eu le recrutement en CDD (de janvier à juin 2020) d'Annie LE GUEVELLOU en tant que gestionnaire financier. Ce recrutement s'est fait sur une dotation INSU.
Il y a ensuite eu le recrutement en CDD (d'octobre 2020 à mars 2021) d'Elise BLANCHARD en tant qu'assistante de direction. Ce recrutement s'est fait sur les ressources propres du LERMA. Le besoin sera toujours présent après mars 2021 mais la visibilité est limitée.
Il est préférable d'avoir en vue un candidat intéressé pour favoriser l'ouverture d'un poste en BAP J. De préférence hors INSU.
Jacques LE BOURLOT demande s'il n'y a pas de poste en NOEMI, est ce qu'il y aura d'autres solutions ?
Benoit SEMELIN répond que si un candidat en CDD correspond au profil, il peut, peut-être, y avoir une ouverture de poste en BAP J, en concours externe.
La discussion continuera lors du prochain Conseil de Laboratoire, selon l'évolution de la situation.

- Discussion sur le cas de Dominique LOPES qui est en arrêt maladie depuis juin 2020 et devait partir à la retraite à la fin de l'année 2020. Il va falloir insister auprès de l'INSU pour son remplacement car l'équipe administrative est toujours en effectif réduit (- 1 personne).
- Concours d'ingénieur d'étude BAP E : Tarikakan DEMIRTURK a obtenu le concours. Cependant ses conditions de travail sont difficiles. Il a une grosse quantité de travail. Il faudrait normalement 2 personnes pour assurer le soutien informatique. La DIO est censée assurer le complément.
- Concours IR calcul scientifique / algorithmique + SKA (BAP E) : le concours était commun avec le LESIA. Il y avait 1 concours pour 2 postes malgré des fiches de postes différentes. Les candidats choisissaient le laboratoire qu'ils voulaient rejoindre.
Le CDD en place au LESIA était un bon candidat, répondant aux critères du poste, mais il n'a pas été admissible.
Alain COULAIS précise que la Commission de sélection du Ministère fait une pré-sélection des dossiers et les transmet après aux jurys des oraux.
Il y a eu 26 candidatures. 13 candidatures correspondaient au profil de l'emploi-type. Parmi ces 13 candidatures, seulement 5 étaient intéressées par l'Observatoire (LESIA ou LERMA). 2 n'ont pas déposé leur dossier, 1 a trouvé un autre travail et 2 ont été auditionnées. Parmi ces 2 candidats, 1 préférerait le LESIA. Ils avaient tous les deux une expérience limitée en calcul haute performance (High Performance Computing) et algorithmique.

Le concours a donc été infructueux.

Une relance pour un CDD support de 12 mois va être faite uniquement pour le LERMA avec l'espoir de rouvrir le concours l'année prochaine.

Jacques LE BOURLOT souligne qu'il y a un problème de sélection des candidatures de la part de la Commission de sélection du Ministère. Il demande si l'Observatoire pourrait faire remonter cette information au Ministère. Il ne faut pas qu'une vision administrative des profils.

Le LERMA a besoin d'un profil purement BAP E alors que le LESIA peut demander un profil BAP C/E.

b) Perspectives de recrutements INSU 2021

Il y a eu la réunion des directeurs de l'INSU :

Cette année, le recrutement a été très faible. On attend un retour à la normale en 2021 (une trentaine d'ITA sur tout l'INSU dont 1/3 pour l'astrophysique) Peut-être une possibilité d'IT pour le LERMA, mais très incertain.

Concernant les postes CNAP, le recrutement revient à la normale (5 ou 6 postes).

L'INSU va mettre en place un poste en interdisciplinarité INS2I (Section 6) sciences des données. Ce sera un poste CNRS « Chargé de recherche » pour les laboratoires d'astrophysique.

Il y aura 6 postes chercheurs CNRS en 2021.

c) ANR : succès, évolution

- Mathieu BERTIN a obtenu une ANR. Le projet PIXyES a été validé.
- La loi de programmation pour la recherche (LPR) prévoit que le taux de succès à l'ANR augmente et passe à 30%. Le préciput de l'ANR passe à 40% dont 20% pour le fonctionnement des laboratoires.
- Le préciput pourrait servir au financement de CDD BAP J. Jacques LE BOURLOT trouve le système scandaleux.

Après la promulgation de la loi, Benoit SEMELIN pense qu'il faudra réfléchir à nouveau à la répartition du préciput revenant au LERMA.

À voir dans les prochains Conseils de Laboratoire.

d) Salle d'expérience Jussieu, équipe PLASMA.

Chantal STEHLE occupait une salle d'expérience à Jussieu. Elle est émérite depuis 2020 et travaille maintenant à Meudon.

La question de l'avenir de cette salle se pose. Quel est l'intérêt pour le LERMA ?

La salle est partagée avec le LPP. Le matériel appartient principalement au LPP et la salle au LERMA. Il faut une habilitation électrique BE essai et mesurage pour utiliser l'équipement.

Jean-François PANIS souhaiterait se réorienter et serait intéressé par cette expérience qu'il voudrait exploiter avec du personnel du LPP. Il a suivi la formation habilitation électrique BE essai et mesurage.

Il faudrait une convention écrite entre le LERMA et le LPP.

Jacques LE BOURLOT et Ludovic PETITDEMANGE suivent le dossier. Il y a une réunion prévue le 15 octobre 2020.

Cette salle pose 4 problèmes :

- Problème de sécurité (Laser 250 millijoules, risques chimiques)
- Matériel du LPP
- Personne n'a l'expertise complète
- Une sorbonne est endommagée

Jacques LE BOURLOT souhaiterait que la commission hygiène et sécurité de Sorbonne Université donne son accord.

Côté LERMA, Franck DELAHAYE et Andrea CIARDI sont intéressés mais pas de personnel IT et pas de budget.

Coté LPP, il faut un chercheur qui s'engage à y passer beaucoup de temps.

Benoit SEMELIN indique que Jean-François PANIS peut demander un CRCT (congrés pour recherches ou conversions thématiques) pour se consacrer à cette activité.

Jacques LE BOURLOT précise que les dossiers sont à déposer avant le 22 octobre 2020.

Benoit SEMELIN souligne qu'il faudra se poser la question du support apporté par le LERMA à cette activité. Pour le moment, dans un avenir à court terme, ce n'est pas une priorité du LERMA.

Un projet a été initié en novembre 2019 mais il n'a, pour l'instant, pas abouti. Le projet doit continuer de se construire au niveau scientifique et financier.

Thibaut VACELET suggère qu'une personne de l'Université de Cergy Pontoise évalue la pertinence du projet car ils disposent aussi de lasers puissants.

S'il y a besoin de budget pour remettre en ordre la salle d'expérience, il faut voir avec Sorbonne Université.

III Point d'information et discussion sur la situation budgétaire du LERMA

- Une présentation PowerPoint de la répartition du budget des tutelles 2020 est diffusée.

La répartition du budget des tutelles a été votée au Conseil en mars 2020. Le confinement a eu un impact considérable sur l'exécution du budget.

Cette année, 50% du montant attribué au fonctionnement général des sites est mis en place, dans un premier temps. Après analyse des dépenses effectuées, la seconde moitié est débloquée.

La deuxième moitié a été débloquée pour Sorbonne Université.
Pour les sites de Meudon et Paris, elle n'a pas encore été mise en place.

Concernant le soutien de base des 4 pôles : les montants non utilisés au 15 octobre 2020 seront « remontés » au niveau du LERMA pour des achats communs.

Le budget attribué aux jurys de thèse, n'a été que très peu consommé. Les soutenances de thèses s'étant déroulées en visioconférence. Idem pour le budget attribué aux séminaires.

Par contre, concernant le budget « informatique », il y a eu plus de dépenses dues au confinement et à la participation aux frais d'achat du FIREWALL de l'Observatoire.

Sur ce point Jacques LE BOURLOT tient à préciser que le pôle 2 ne soutenait pas la décision de participer aux frais du FIREWALL. En effet, la justification de la DIO n'a jamais été donnée.

Benoit SEMELIN informe que, lors du Directoire, il était le seul à demander cette justification. Par conséquent, il a jugé opportun de participer également à l'achat du FIREWALL (à hauteur de 8 600 €).

La mise à jour logicielle du FIREWALL aura un coût de 40 000 € par an.

Aristide DOUSSOT demande pourquoi le FIREWALL n'a pas été pris sur le budget accordé à la DIO (soit 350 000 €)

Benoit SEMELIN répond qu'il s'agit d'un achat exceptionnel, non programmé en début d'année.

Il y avait 9 000 € de réserve. Benoit SEMELIN a consulté les responsables de pôles (Conseil Scientifique) concernant les frais pour le FIREWALL.

Pascal JESECK indique qu'il aurait aimé que le Conseil de Laboratoire soit consulté. Benoit SEMELIN indique qu'il en prend bonne note.

- Nicolas ARNAUD, directeur de l'INSU a informé les laboratoires en juillet qu'il analyserait les taux de consommation des soutiens de base en septembre afin de reprendre les budgets non consommés.

Fin septembre 2020 : 19 800 € ont été « remontés » à l'INSU.

Suite à un échange entre Benoit SEMELIN et Guy PERRIN, 10 000 € ont été redonnés au LERMA :

- 3 000 € pour participer à l'achat de deux lames de calcul pour le SNO Mis-Jet.
- 7 000 € pour le remplacement d'un des serveurs communs du LERMA + extension de garantie de 2 ans pour l'autre serveur.

Murielle CHEVRIER informe le Conseil qu'il faut de plus en plus d'anticipation au niveau du budget car les tutelles suivent de plus en plus près les taux d'exécution des crédits.

Elles demandent à être informées, le plus rapidement possible, si le solde des crédits accordés par le Conseil Scientifique de l'Observatoire sera ou non dépensé cette année.

Une partie des soldes de crédit est déjà prévue pour :

- Écrans visio pour Jussieu et Meudon
- Rénovation de bureaux
- Changement du canapé dans la salle de convivialité Paris.

Cependant, on estime à 10 000 € la somme disponible non affectée. Il faut donc envoyer à Benoit SEMELIN des suggestions pour les utiliser.

Benoit SEMELIN informe le Conseil qu'il a reçu une proposition d'aménagement de l'espace extérieur à Meudon. Un aménagement en collaboration avec plusieurs laboratoires. La proposition n'a, pour le moment, pas eu de suite. À suivre.

IV Point d'information et discussion sur la situation sanitaire

Rappel des règles énoncées sur le télétravail lors de l'Assemblée Générale de l'Observatoire le 13 octobre 2020 :

- CNRS : 2 à 3 jours maximum par semaine de télétravail
- Observatoire de Paris et Meudon : 3 jours maximum par semaine de télétravail
- Sorbonne Université : 2 jours maximum par semaine de télétravail

Les jours de télétravail doivent être des jours fixes de la semaine.

Si la demande se fait par formulaire, il faut informer Nora ROGER qui centralisera les informations.

Si la demande se fait par ARIANE, l'information retombera sur AGATE.

Nora ROGER fournit chaque semaine la liste du personnel s'étant déclaré présent par site.

Pour Martina WIEDNER, la liste est très utile et elle souhaiterait qu'elle soit diffusée à tous.

Murielle CHEVRIER s'interroge sur la pertinence de cette liste non exhaustive.

Pour Benoit SEMELIN, il vaut mieux régulièrement constater comment se passe l'organisation des agents sans les contrôler au jour le jour. Pour lui, la liste est limitée et il préfère attendre l'application web promise par l'Observatoire.

Cette application servira aux agents pour déclarer leur présence sur le site (en attente de l'application depuis 6 mois).

La gestion de la liste du personnel étant chronophage, elle ne sera pas maintenue.

Règle à rappeler : s'il y a plus d'une personne par bureau, le port du masque est obligatoire.

Jacques LE BOURLOT tient à souligner que la capacité d'improvisation pour placer les agents présents est extraordinaire.

Murielle CHEVRIER informe que les agents doivent remplir AGATE. C'est un outil qui permet de collecter facilement les informations.

Benoit SEMELIN ajoute que si l'Observatoire veut un tableau ou une liste des présents, il doit fournir les outils.

Filipe AIRES demande comment sont répartis les agents dans les bureaux.

Actuellement, Françoise COMBES (seulement pour le pôle 1) et Nora ROGER gèrent la répartition des agents dans les bureaux du Bâtiment A.

Pour une vision globale, Nora ROGER doit être informée des affectations dans les bureaux.

Benoit SEMELIN va demander à Françoise COMBES si elle veut faire seule ce travail sur le site de Paris.

V Point d'information et discussion sur le support informatique mutualisé à l'Observatoire

Philippe HAMY avait la compétence administrateur serveur au LERMA. Avec son départ en FSEP à la DIO, il a été convenu que la DIO fournisse un ETP support informatique au LERMA. Cependant, Pierre LE SIDANER ne veut pas fournir de support pour les serveurs hors de leur système, argumentant qu'il n'a pas assez de main d'œuvre.

Ce qui pose un réel problème au LERMA.

Alain COULAIS considère que la DIO manœuvre pour ne pas participer au support informatique. Il insiste sur le fait que cette situation est mal vécue par son équipe car le service rendu n'est pas aussi bon et complet qu'il devrait l'être.

Il précise qu'il y a déjà eu, avec la DIO, de vifs échanges par mail à ce sujet.

La CIO doit revoir les missions de la DIO.

Benoit SEMELIN souhaiterait qu'une personne de la DIO soit présente dans les locaux de chaque site. Présence de 3 jours par semaine pour le support informatique. Cette proposition est soutenue par Didier TIPHENE.

Il y a eu une réunion entre la DIO, Tarikakan DEMIRTURK, Alain COULAIS et Nicolas MOREAU afin d'avancer sur plusieurs problèmes.

Le LERMA n'est pas contre l'utilisation de services supervisés par la DIO.

La gestion des ordinateurs de l'équipe administrative du LERMA va passer à la DIO.

Jacques LE BOURLOT demande pourquoi le travail « de recherche » fait à la DIO n'est pas évalué, et pourquoi est-il fait par ce service et non dans le cadre d'un laboratoire ?

VI Discussion sur l'enquête « Identité » du CS de l'Observatoire

Les pôles 1 et 4 ont déjà envoyé leur formulaire. Les formulaires des pôles 2 et 3 sont en cours.

Le VP CS (Vice-Président du Conseil Scientifique) va compiler les résultats et faire un retour au DU (Directeurs d'Unité).

Suite à cela, Benoit SEMELIN propose d'utiliser cette enquête pour avoir une compilation interne au LERMA.

Est-ce qu'il y a une utilité à l'échelle du laboratoire ?

Faut-il attendre que le Conseil Scientifique de l'Observatoire fasse remonter les résultats ? Attendre ce qu'il va renvoyer aux directions ?

Benoit SEMELIN indique que Françoise COMBES a fait remonter l'information qu'il manquerait des ingénieurs en soutien informatique et encourage les responsables des autres pôles à faire de même.

L'enquête « Identité » ne serait pas directement liée à la restructuration.

Les membres du Conseil de Laboratoire ne s'opposent pas à l'idée que les informations collectées soient utilisées par le laboratoire pour un travail interne.

Elise BLANCHARD serait chargée de compiler les demandes.

VII Questions diverses

- Il faudrait ajouter la liste des nouveaux entrants dans la lettre du LERMA avec les noms, fonctions et pôles.
- Benoit SEMELIN s'interroge sur l'Assemblée Générale du LERMA. Est ce qu'il faudra la faire en visioconférence ? Avant de prendre une décision, il est préférable d'attendre l'évolution de la situation sanitaire.
- Martina WIEDNER évoque la réunion des nouveaux entrants en novembre. Est ce qu'il faut la prévoir en visioconférence ou pas ?
- Christof JANSSEN pose la question des licences Zoom à Sorbonne Université. Une interface web devrait être mise en place pour faire les réservations.

La séance est levée à 12 h 30

Le présent compte rendu a été approuvé par mail à l'unanimité par les membres présents lors du conseil.